

le repas du Seigneur (4)

Y a-t-il des conditions à remplir pour participer ? Si oui, lesquelles ?

Dans ce domaine, les pratiques sont multiples et variées. Il est généralement admis qu'il y a effectivement des conditions à remplir pour prendre part au repas, mais il n'y a pas d'unanimité quant à la définition de ces conditions ni par rapport à la question de comment et par qui elles peuvent être appliquées. On peut néanmoins distinguer, en gros, deux types de solutions que nous appellerons *la table gardée* et *la table ouverte*.

La table gardée est la solution qui rend l'église locale et/ou ses anciens responsable(s) de veiller à ce que seuls ceux qui remplissent certaines conditions définies prennent part au repas.

La table ouverte est la solution qui rend chacun responsable devant Dieu de sa participation au repas.

Il existe, bien sûr, des nuances et des formes intermédiaires...

On rencontre différentes formes de "table gardée" :

- une grande église issue de la Réforme où l'on prend la cène quatre fois par an, en dehors des cultes hebdomadaires ; seuls sont admis ceux à qui les anciens ont préalablement délivré un genre de "billet d'entrée" après un entretien personnel,
- une petite église évangélique de type "darbyste" où seuls les membres de la communauté locale et les visiteurs munis d'une lettre de recommandation d'une autre assemblée darbyste participent à la cène qui est pourtant prise tous les dimanches au cours du culte ; ceux qui ne remplissent pas les conditions requises voient passer le pain et la coupe sans y avoir accès.

Si vous voulez un exemple de "table ouverte", il suffit d'observer ce qui se passe dans notre église le dimanche matin !

Quelles conditions pour participer au repas ?

Qui a participé au repas avec Jésus dans la chambre haute ?

Il est très difficile de construire une chronologie satisfaisante de la soirée à partir des récits des Évangiles. Leurs auteurs n'avaient pas l'esprit cartésien et se souciaient moins de l'ordre chronologique que du sens des dernières paroles et des derniers gestes de Jésus avant d'aller à la croix. On a beaucoup discuté au sujet du départ de Judas : à quel moment a-t-il quitté la pièce ?

- Matthieu et Marc placent l'annonce de la trahison **avant** le repas (Mathieu 26.20-25 ; Marc 14.17-21), ce qui permet à certains de penser que Judas est parti avant la fraction du pain.
- Luc au contraire met l'annonce de la trahison tout de suite après la coupe (Luc 22.21-23), comme pour bien souligner que Judas a partagé le repas, sans se laisser fléchir.
- Jean, comme nous l'avons vu, ne raconte pas en détail la partie "repas" de la soirée mais il nous fait bien comprendre que Jésus a lavé les pieds de tous ses disciples, y compris ceux de Judas (Jean 13.10-11). Si nous devons insérer cet incident dans le récit de Luc, c'est à 22.27 qu'il trouverait plus naturellement sa place. Jean fait le récit de l'annonce de la trahison et du départ effectif de Judas dans les versets 21 à 30 de son chapitre 13.

Luc est certainement l'évangéliste qui ressemble le plus à ce que nous appelons un historien (il déclare sa motivation et sa méthode dans Luc 1.1-4). Sa reconstruction minutieuse met l'annonce

de la trahison **après** la cène. Il est donc hautement probable que Judas a reçu comme les autres le pain et le vin distribués par Jésus pour annoncer sa mort. C'est un détail qu'il faut garder à l'esprit pour la suite de notre réflexion.

Participer indignement ?

Dans ce contexte, nous sommes obligés de prendre en compte l'idée exprimée par Paul lorsqu'il parle de manger et de boire *indignement* (1 Corinthiens 11.27-29). Une tradition erronée mais tenace a appliqué cet avertissement à ceux qui participeraient à la cène sans être à Christ, sans être nés de nouveau. Il s'agit d'une erreur monumentale d'interprétation. L'apôtre écrit à des chrétiens, membres de l'église de Corinthe, et s'emploie dans toute son épître à remettre de l'ordre dans une communauté vivante mais pagailleuse.

Son avertissement vise des chrétiens qui tout en se disant *frères* méprisent l'Église de Dieu (v. 22). Dans le contexte, "ne pas discerner le corps" et "mépriser l'Église de Dieu" sont très certainement des synonymes. Paul fustige ceux qui participent au repas dans un esprit égoïste et individualiste. Ils sont là uniquement pour recevoir, surtout pas pour donner. Ils sont là pour eux-mêmes et non pour leurs frères et sœurs. Il semble même que certains croyaient que plus ils mangeaient (et buvaient !) lors de ce repas, plus cela leur faisait du bien (sans parler du fait qu'ils se disaient aussi : Tant pis pour le chômeur qui mâchouille une vieille croûte à l'autre bout de la table...). C'était proche de la superstition et c'était la négation de l'esprit de sacrifice qui a animé Jésus quand il a donné son corps et son sang pour la vie du monde. Ils n'avaient rien compris au repas... [Le v. 32 confirme que Paul ne parle pas à des gens du monde ; le v. 33 rappelle qu'il parle à des *frères*.]

Faut-il pour autant encourager des non-croyants à participer au repas du Seigneur ? Bien sûr que non. D'abord parce que, la superstition aidant, le simple fait de participer peut être vu par certains comme une "bonne œuvre", une façon de se faire bien voir par le Seigneur. Ensuite parce qu'il ne faut jamais encourager quelqu'un à accomplir des gestes qu'il ne comprend pas (on n'encourage ni l'hypocrisie ni le conformisme). Le repas du Seigneur est pour ceux qui y trouvent un vrai sens, pour ceux qui savent ce qu'est le pardon de Dieu en Jésus-Christ.

Mais ne devenons pas nous-mêmes superstitieux en craignant une sorte de "contamination" si jamais un inconverti prenait la cène un jour ! Jésus a pris la cène avec Judas sans que cela ne porte atteinte à sa sainteté !

Faut-il se sentir "digne", être "sans péché", ... ?

Il faut aussi démasquer et abandonner toutes les fausses conditions que des chrétiens scrupuleux s'imposent sans raison. Certains ne participent que s'ils croient ne pas avoir péché depuis 24 ou 72 heures, une semaine, un mois... Nous devons nous rappeler ceci : *Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous séduisons nous-mêmes* (1 Jean 1.8). Le repas n'est pas pour ceux qui s'en sentent dignes mais pour ceux qui se savent indignes et qui viennent repentants, confessant leur péché mais confiants que le sang de Christ nous purifie de toute iniquité. Il peut arriver qu'un chrétien qui est brouillé avec le Seigneur ou avec un frère, qui est en rébellion ou tombé dans l'hypocrisie comme les Corinthiens, s'abstienne — mais ce rendez-vous hebdomadaire à la table du Seigneur nous incite à "garder notre comptabilité à jour", à régler ce qui doit l'être, puis à manger et boire avec la communauté pour s'approprier et proclamer la victoire de Christ. C'est le sens de l'exhortation de Paul : *Que chacun donc s'examine soi-même, et qu'ainsi il mange du pain et boive de la coupe* [à noter : l'apôtre **n'**écrit **pas** « et ainsi qu'il ne mange pas... »].

Le baptême comme préalable

L'autre condition qui est souvent imposée pour prendre part au repas est celle du baptême. Notre position sur cette question découle du fait que le Nouveau Testament ne donne pas de directive précise. Il y a une certaine logique au fait d'encourager les gens à se faire baptiser avant de participer à la cène : cela souligne que le baptême n'est pas optionnel ou accessoire pour le disciple de Jésus-Christ. Mais il n'y a pas de raison théologique convaincante pour refuser la cène à quelqu'un qui est né de nouveau mais qui, pour telle ou telle raison, n'a pas (encore) pu se faire baptiser.

Il y a un équilibre à trouver et à garder dans ce domaine. Nous devons confesser que nous sommes généralement plus frileux que les apôtres lorsqu'il s'agit de baptiser ceux qui se tournent vers le Seigneur. Le jour de la Pentecôte, suite à la prédication de Pierre, trois mille personnes ont été baptisées dans la foulée. On souligne souvent qu'il s'agissait de Juifs, instruits dans les Écritures, en oubliant que cette instruction étaient le plus souvent celle — erronée — des scribes et des pharisiens. Puis, Paul a aussi baptisé le geôlier de Philippes (Actes 16), probablement un militaire à la retraite et de toute façon un païen ignorant, dans la nuit même où il s'est converti. En retardant le baptême, nous créons une situation inconnue de l'Église primitive et que nous devons gérer avec grâce et sagesse.

On cite parfois Matthieu 28.19 pour soutenir l'idée que Jésus aurait défini un ordre chronologique : *Allez, faites de toutes les nations des disciples, baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et enseignez-leur à garder tout ce que je vous ai prescrit*. La cène, faisant partie de tout ce que le Seigneur nous a prescrit, viendrait **après** le baptême. C'est une façon possible de comprendre le texte en français... Mais dans l'original, il n'y a qu'un seul impératif : *faites des disciples*. Littéralement, le verset dit : *En allant, faites des disciples de toutes les nations, les baptisant..., leur enseignant à garder tout ce que je vous ai prescrit*. Cela donne plutôt l'impression qu'il faut mener de front ces différentes tâches. La mission essentielle de l'Église est de faire des disciples. Pour cela, il faut aller, baptiser et enseigner.

Il faut surtout éviter de laisser s'installer l'idée qu'il y a deux sortes ou "classes" de chrétiens, ou que les baptisés seraient "plus convertis" que les non baptisés ! Le brigand sur la croix a été sauvé malgré le fait qu'il n'a pu ni se faire baptiser ni participer à la cène.

La condition essentielle pour participer au repas du Seigneur reste une foi sincère dans l'œuvre de rédemption accomplie à la croix par le Fils de Dieu.